



Nantes, le 18/12/2017

Objet : **Collecte de la taxe d'apprentissage 2018**

Affaire suivie par : Angélique COGREL

angelique.cogrel@creps-pdl.sports.gouv.fr

Tél. : 02 28 23 69 39

Madame, Monsieur,

Le CREPS des Pays de la Loire souhaite vous mobiliser afin de l'accompagner dans la collecte de la taxe d'apprentissage 2018. Vous pouvez nous aider en relayant notre demande auprès de votre réseau (professionnel, amical, familial...)

Le CREPS des Pays de la Loire est conventionné, en tant qu'Unité de Formation par Apprentissage (UFA), avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA Sport et Animation) qui accueille près de 120 apprentis entrés en formation depuis sa création en septembre 2015.

En 2018, **7 formations BP JEPS du CREPS seront ouvertes à l'apprentissage** : activités physiques pour tous/loisirs tous publics ; activités nautiques (voile, char à voile, surf, canoë-kayak); sports collectifs ; activités de la forme ; activités aquatiques et de la natation ; activités équestres ; judo jujitsu.

**La taxe d'apprentissage constitue l'une des ressources essentielles pour le développement du CFA. Elle permet, notamment, de financer la formation des apprentis, d'améliorer les conditions de formation, d'acheter du matériel pédagogique et sportif.** Le CFA des métiers du sport et de l'animation s'appuie sur une association habilitée à percevoir le QUOTA. Le CREPS des Pays de la Loire est lui habilité à percevoir le HORS QUOTA (ou barème) de catégorie A de la taxe d'apprentissage.

Vous trouverez ci-joint le flyer explicatif lié à cette collecte 2018 qui prendra fin **le 28 février 2018**.

Comptant sur votre engagement à nos côtés et nous tenant à votre disposition pour tout renseignement, veuillez agréer nos plus sincères salutations.

**Marcel RETAILLEAU**

Président du CFA Sport et Animation des Pays de la Loire

**Gérard BAUDRY**

Directeur du CREPS des Pays de la Loire

**CFA Sport et Animation et CREPS des Pays de la Loire**

4, place Gabriel Trarieux CS 21925 - 44319 NANTES CEDEX 3

☞ <http://www.cfasa-pdl.fr> et ☞ <http://www.creps-pdl.sports.gouv.fr>